



Le 23 avril 2026

Collectif engagé pour une vision innovante de l'inclusion sociale des personnes en situation de handicap, nous construisons des itinéraires de vie modulables et épanouissants pour chacun. Nous intervenons dans le champ du handicap mental, psychique et des troubles du spectre de l'autisme en Nouvelle-Aquitaine.

500 professionnels accueillent et accompagnent plus de **1400 personnes** dans **45 établissements, services et dispositifs.**

Nous recrutons un :

INFIRMIER (H/F)

CDI à temps partiel (7 h/semaine)

Missions :

Sous la responsabilité de la direction de **l'IMP Jean Le Tanneur** situé sur la commune de Carignan (33), établissement accueillant des enfants porteurs de troubles du développement intellectuel (TDI) avec troubles associés, dont 5 places de polyhandicap, vous avez pour mission de :

- Elaborer et suivre les protocoles de soins pour les enfants ayant des régimes alimentaires,
- Planifier des soins avec les partenaires en lien avec les familles,
- Gérer les ressources (trousses à pharmacie...),
- Suivre l'état de santé des enfants,
- Réaliser les soins infirmiers, d'hygiène et de confort selon le protocole médical et règles d'hygiène et d'asepsie,
- Mener une politique de prévention dans des domaines comme l'hygiène, la sexualité,
- Accompagner ponctuellement les jeunes lors de rendez-vous médicaux.

Profil recherché :

- Diplôme d'état d'Infirmier exigé,
- Savoir s'adapter à l'évolution du public accueilli et des pratiques d'accompagnement,
- Être doté.e d'une capacité d'écoute, de médiation et d'observation,
- Apprécier le travail en équipe,
- Posséder le sens de l'organisation et le sens des priorités,
- Permis B en cours de validité exigé.

Prise de fonction : Dès que possible

Spécificités du poste :

- Planning à déterminer ensemble.

Rémunération :

- Indexée à la CCNT du 15 mars 1966 (IDCC 0413) – Annexe 4 – Infirmier – Coefficient de base 434 ;
- Primes Ségur ;
- Soit un salaire mensuel brut minimum de 427,74 € (primes comprises) pour 33 heures et 20 minutes mensuelles auquel s'ajoute une reprise d'ancienneté selon expérience justifiée.

Avantages sociaux :

- Congés d'ancienneté,
- Extension des mesures conventionnelles : jours enfants malades, jours pour hospitalisation des enfants, congé pour déménagement, congé menstruel, ...
- Aménagement de la fin de carrière,
- CSE : chèques vacances, chèque cadeaux (Noël, mariage/PACS, naissance, retraite), participation aux activités culturelles et sportives,
- Participation aux transports en commun,
- Régime mutuelle et prévoyance,
- Formations, ...

Candidature (CV + lettre de motivation) à envoyer par mail à Monsieur Thomas SAURY, directeur de l'établissement, à l'adresse recrutement@adiaph.fr en précisant bien le numéro de l'offre (2026-033).

Retrouvez toutes nos offres disponibles et les informations sur notre Association sur notre site www.adiaph.fr